

DEMANDE DE TRANSFERT DE LA RÉSERVE DE PENSION APRÈS SORTIE DU SECTEUR FONDS DE PENSION MÉTAL OFP

SI VOUS AVEZ QUITTÉ LE SECTEUR DES FABRICATIONS MÉTALLIQUES (*) AUTREMENT QUE SUITE À VOTRE DÉCÈS OU VOTRE DÉPART À LA RETRAITE (), QUE VOTRE RÉSERVE DE PENSION (OU RÉSERVE ACQUISE) EST SUPÉRIEURE À 150 EUR (***) ET QUE VOUS SOUHAITEZ UN TRANSFERT DE CETTE RÉSERVE DE PENSION, VOUS DEVEZ NOUS LE FAIRE SAVOIR AU MOYEN DU FORMULAIRE CI-DESSOUS DANS LES 30 JOURS LORSQUE VOUS LAISSEZ PASSER CE DÉLAI, NOUS PARTIRONS DU PRINCIPE QUE VOUS AVEZ CHOISI L'OPTION 1.**

ATTENTION : IL VOUS SERA TOUJOURS POSSIBLE ENSUITE DE DEMANDER LE TRANSFERT VERS UN ORGANISME DE PENSION VISÉ AUX OPTIONS 2, 3 ET 4.

- (*) Toutes les entreprises qui sont affiliées au plan de pension complémentaire de la commission paritaire pour les constructions métallique, mécanique et électrique (CP 111)
(**) soit (i) en cas de résiliation de votre contrat de travail, soit (ii) en raison du fait que votre employeur ou, en cas de transfert de votre contrat de travail, votre nouvel employeur ne relève plus du champ d'application de la CP 111
(***) montant indexé

ATTENTION : votre réserve de pension ne sera jamais payée en cas de sortie, autre que suite à votre décès ou votre départ à la retraite. Vous avez cependant la possibilité de préciser comment votre réserve de pension devra être gérée à l'avenir.

Vous disposez des options ci-dessous en cas de sortie. **Veillez indiquer votre choix ci-dessous.**

L'OPTION 1 consiste à maintenir votre réserve de pension auprès du Fonds de Pension Métal OFP, tandis que les OPTIONS 2, 3 et 4 concernent le transfert de votre réserve de pension vers un autre organisme de pension.

- OPTION 1** : Je souhaite laisser ma réserve de pension au Fonds de Pension Métal OFP sans modification de l'engagement de pension ET avec maintien de la couverture décès.

J'obtiens le statut d'affilié passif (ou « dormant »).

**Si vous choisissez cette option, vous n'avez rien d'autre à faire.
Vous ne devez donc pas compléter et nous renvoyer ce formulaire.**

Couverture décès

Si vous décédez avant que votre pension complémentaire ne puisse être payée, votre réserve de pension sera versée sous la forme d'une couverture décès à votre/vos bénéficiaire(s) (selon l'ordre prévu dans le règlement de pension du FPM OFP).

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur notre site internet (www.pfondsmet.be).

- OPTION 2** : Je souhaite transférer ma réserve de pension vers l'organisme de pension de mon nouvel employeur

Ceci n'est possible que si vous êtes affilié(e) au plan de pension de votre nouvel employeur.

- OPTION 3** : Je souhaite transférer ma réserve de pension vers l'organisme de pension du nouvel organisateur dont dépend mon nouvel employeur.

Ceci n'est possible que si vous êtes affilié(e) au plan de pension de ce nouvel organisateur.

- OPTION 4** : Je souhaite transférer ma réserve de pension vers un organisme de pension qui distribue le bénéfice total entre les affiliés (proportionnellement à leurs réserves) et limite les coûts (les organismes de pension visés par l'A.R. 69). Vous trouverez un aperçu de ces organismes de pension sur le site internet de la FSMA (www.fsma.be)

DEMANDE DE TRANSFERT DE LA RÉSERVE DE PENSION APRÈS SORTIE DU SECTEUR FONDS DE PENSION MÉTAL OFP

DONNEES PERSONNELLES

Nom-prénom :

Date de naissance : / / Adresse :

Tél. ou GSM : Email : @

N° de registre national : . . -

J'ai quitté le secteur des fabrications métalliques le / /

DONNÉES POUR LE TRANSFERT (si option 2, 3 ou 4)

DONNÉES NOUVEL ORGANISATEUR (EMPLOYEUR OU SECTEUR) :

Nom :

Numéro d'entreprise :

Statut affilié(e) ouvrier employé

Date d'entrée en service employeur : / /

DONNÉES DU NOUVEL ORGANISME DE PENSION :

Nom :

Adresse:

Numéro d'entreprise : Numéro de police :

IBAN

BIC

Référence à mentionner lors du transfert :

Nom-prénom personne de contact :

Tél. ou GSM: Email: @

Après avoir dûment rempli le document, je joins à celui-ci :

- une copie recto verso de ma carte d'identité
- une copie de mon formulaire C4
- un certificat de chômage (si vous êtes au chômage)
- une copie de la preuve d'affiliation au plan de pension de l'organisme de pension renseigné

Vous trouverez de plus amples informations sur la protection de vos données personnelles dans la déclaration vie privée sur notre site web www.pfondsmet.be

Envoyer tous les documents au :

Fonds de Pension Métal OFP
Galerie Ravenstein 4/7
1000 BRUXELLES

Tél : 02 504 97 78
Email : info@pfondsmet.be

L'affilié(e),

(signature-date)
(nom et prénom)

D5